



## Editorial

Vous avez sous les yeux votre nouveau bulletin d'information, que vous recevrez une fois par trimestre, si vous le souhaitez !

Trait d'union entre les membres du Club Vosgien de Rouffach, ce feuillet (en alsacien Blettla, bien sur !) vous informera sur le fonctionnement du Club, les différentes manifestations, les collaborations avec d'autres associations ou groupes, bref vous communiquera les dernières nouvelles concernant votre association. Bonne lecture !

Jean-Marc FISCHER

# S'CVR BLETTLA

Les Informations du Club Vosgien de Rouffach



Bulletin n°1- 01.2024

## LES MEILLEURS VŒUX 2024 DE LA PART DE VOTRE COMITÉ !

SI TU N'ARRIVES PAS À PENSER, MARCHÉ ;  
SI TU PENSES TROP, MARCHÉ ;  
SI TU PENSES MAL, MARCHÉ ENCORE.

Jean Giono



C'est avec l'espoir d'une année encore plus fertile en événements de toutes sortes - pour votre plus grand plaisir - que l'ensemble du Comité du Club Vosgien vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2024.

## LES PERMANENCES DU CV ROUFFACH AUX RÉCOLLETS



Les permanences de l'association ont lieu les **1er et 3ème mercredi du mois** de 14h à 16h au siège:  
3bis rue des Récollets à Rouffach.  
Nous vous recevons avec grand plaisir.

## COTISATIONS 2024: LE DOSSIER COMPLET

**Carte de Membre:** depuis 2 ans la Fédération du Club Vosgien a mis en place un système de carte de membre virtuelle, économie de papier oblige, qui est envoyée par mail à chaque cotisant, ce qui impliquait de remplir une fiche d'inscription détaillée. Grande nouveauté pour les renouvellements, **votre fiche est préremplie**, vous n'avez plus rien à faire, si ce n'est vérifier les données et... définir le montant de la cotisation.

A partir du 25 janvier votre « correspondant » vous remettra ou déposera une enveloppe avec:  
- une **fiche d'inscription préremplie par personne** (pour un couple il y aura donc 2 fiches) à compléter et à signer.

- un **récépissé** pour la somme que vous aurez bien voulu donnée.

- un **justificatif de déduction fiscale** pour la cotisation que vous avez versée en 2023.

- une **fiche d'inscription pour l'Assemblée Générale** du CV Rouffach qui aura lieu le samedi 20 avril pour laquelle nous comptons sur votre présence.

- le **bulletin 2023-2024** ainsi que le **calendrier des activités pour 2024**

CLUB VOSGIEN		Fiche 2024	
Inscription individuelle		Inscription individuelle	
3 bis rue des Récollets 68250 ROUFFACH			
Merci de remplir soigneusement les cases et d'apporter votre adhésion ou votre carte de membre, vous sera envoyée par mail			
Nom	Date de naissance		
Prénoms	Ville		
Adresse	CP		
N° Tél. Portable	Courriel		
Adhésion 2024			
Montant de la cotisation		€	
20€ ou 28€ avec ou sans revue. Montant inchangé pour 2024			
Adh. à l'assemblée participer*		Soutien CVR membre bienfaiteur*	
Marche	VTT	Balises	Membre bienfaiteur
Marche Nordique	Séjour	Aide bénévolat	
* Cocher si vous le cas			
Date:	Signature:		
FOUR D'INFO			
Si vous adhérez	30€	40€	50€
Cela vous coûte	10,20€	13,50€	17€
DONS			
Pourquoi faire un don ? - Cela évalue généralement votre adhésion en fonction de votre statut de membre (voir le règlement de l'association) et de votre situation personnelle (voir le règlement de l'association) et de votre situation personnelle (voir le règlement de l'association).			
Fiche à compléter et à donner ou à faire parvenir à votre correspondant CVR			



## Pourquoi faire un don, en plus de votre cotisation ?

Grâce à votre générosité nous avons pu mener à bien des projets tel que l'Abri du Heiliger Baum, nous pouvons entretenir les 182 km de sentiers de notre zone, nous pouvons investir dans matériels et outillages nécessaire à cette tâche...

Toutes les différentes activités (randonnées, sorties, marche nordique, VTT, balisage...) vous sont proposées par des bénévoles qui offrent leur temps, leur énergie, leur dynamisme... et tous les frais que cela implique, pour vous satisfaire et pour le bon fonctionnement du Club.

Merci pour votre reconnaissance et votre soutien.

**Cotisation et déduction fiscale:** comme nous l'avons fait pour 2023, nous vous fournirons en fin d'année 2024 une attestation qui vous permettra d'obtenir une réduction d'impôt de 66% du montant de votre versement. Alors n'hésitez plus, **on compte sur vous !**

## ASSOCIATION « LES AMIS DU SCHWARZENTHANN:

Fruit d'un travail d'équipe, la nouvelle version de notre site internet [www.schwarzenthann.fr](http://www.schwarzenthann.fr) intégrant la visite virtuelle du prieuré est activée. Grâce à la nouvelle base numérique que nous avons développé,

vous pouvez maintenant visiter Schwarzenthann comme si vous aviez fait un voyage dans le temps de 5 siècles en arrière. Vous apprécierez également notre nouveau film de présentation qui allie images de synthèse et explications historiques. Venez aussi pour découvrir notre nouveau sentier découverte avec ses grands panneaux de vues virtuelles et ses visualisations 3D dynamiques sur votre smartphone en scannant les QR codes que vous trouverez sur place. Bonnes découvertes.



Guy Wisselmann

## ➔ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VOTRE CLUB VOSGIEN

L'Assemblée Générale du CV Rouffach se tiendra le samedi **20 avril 2024, à 14h30**, à l'ancien Hôtel de Ville de Rouffach.

### BIENVENUE



#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Obligation statutaire mais surtout plaisir immense de vous rencontrer, ce moment fort de la vie de votre association, cette assemblée nous permet de vous présenter les réalisations et les faits marquants qui ont rythmé l'année 2023.

Nous seront heureux de vous présenter également les perspectives pour 2024.

Comme de coutume nous clôturerons cette assemblée par le verre de l'amitié. Réservez d'ors et déjà cette date. Nous vous remercions pour votre présence et pour le soutien que vous nous témoignez.

## ➔ SORTIES HIVERNALES D'APRÈS MIDI

Nos sorties du mardi après midi rencontrent un succès considérable, 30 à 40 participants nous rejoignent pour profiter de ces bons moments proposés par les guides du CV Rouffach. Nous voudrions en profiter pour **rappeler quelques principes de base**, compte tenu de la saison :

- prenez des équipements adaptés aux conditions météo, bâtons de marche, bonnes chaussures, des crampons dans le sac au cas où !
- Vêtements chauds, gants et bonnets sont des incontournables en cette saison.

Votre guide du jour s'efforce de gérer, de superviser et d'accompagner cette grande troupe. C'est ainsi que nous essayerons dans la mesure du possible de lui adjoindre un 2ème guide, permettant ainsi « d'étaler » le groupe, pour le plaisir de tous. En tout état de cause, un principe est immuable: un randonneur s'adapte au groupe (rythme, pause, allure...) et non l'inverse !

**Bonnes sorties et bonnes marches à Tous**

## ➔ ALERTE : SENTIERS en DANGER !

Article paru le samedi 20 janvier dans les DNA. **A suivre avec attention !**

### Montagne

# Un groupement forestier ferme les sentiers du Club vosgien

S'appuyant sur les dispositions de la loi du 2 février 2023, le groupement forestier du Wustkopf, acquéreur fin de l'année dernière de 64 hectares de forêt à Rimbach-près-Masevaux, a décidé d'en interdire l'accès et somme le Club vosgien de retirer ses balisages.

Après les Hauts de Chartreuse (Isère), une nouvelle affaire relevant du même cas de figure vient rebattre les cartes de la liberté de circuler des randonneurs, cette fois-ci dans le massif vosgien. Fin 2023, le groupement foncier forestier (GFF) de la Haute Doller a vendu 64 hectares de forêt au groupement foncier forestier du Wustkopf, à Rimbach-près-Masevaux. Située entre le vallon du Neuweiherbach et le Gustiberg, la propriété est traversée par deux sentiers balisés (rond bleu et chevalier jaune, dit Steinweg). Entretenus par le Club vosgien Masevaux (CVM), ils relient le hameau d'Ermensbach aux lacs et à l'auberge-refuge du Neuweiher, très appréciés des marcheurs.

#### « Cela crée un précédent »

Le 11 janvier, le CVM a été avisé par un courriel au ton sec de la décision du nouveau propriétaire. « Nous interdisons tout



Au printemps 2023, pour ses 140 ans, le Club vosgien Masevaux avait installé une exposition photo le long du Steinweg. Photo Gregoire Gauchet

passage sur notre propriété, selon la loi du 2 février 2023. Aucune tolérance ne sera admise. Veuillez enlever votre balisage cloué sur les arbres et passerelle [...] au plus tard le 1<sup>er</sup> février», écrit Jean-Charles Muth, gérant du GFF.

« On est très inquiets. Cela crée un précédent dans une vallée qui compte 75 % de forêt privée », observe Guy Lasbenes, secrétaire du CVM. « Jusqu'à aujourd'hui, on n'avait eu aucun problème et la cohabitation avec les propriétaires était tout à fait correcte. La montagne est à tout le monde, c'est une atteinte à la liberté de circuler ! » s'emporte-t-il.

Une « atteinte » ménagée par cette loi du 2 février 2023 sur la

limitation de l'engrillagement dans les espaces naturels. Vouée à assurer une continuité écologique pour la faune sauvage, elle semble par endroits être dévoyée. Jusqu'alors, un promeneur qui circulait en forêt privée n'encourait pas de sanction pénale. Désormais, il tombe sous le coup de l'article 226-4-3 du Code pénal.

« Dans le cas où le caractère privé du lieu est matérialisé physiquement, pénétrer sans autorisation dans la propriété privée rurale ou forestière d'autrui, sauf les cas où la loi le permet, constitue une contravention », stipule le texte législatif.

Le promeneur qui n'en tient pas compte s'expose à une con-

travention de 4<sup>e</sup> classe (175 à 375 €).

« On ne dérogera pas, on est dans nos droits », assure Jean-Charles Muth qui promet de matérialiser l'interdiction. « On ne veut personne chez nous, c'est une réserve de chasse, c'est l'intégrité d'une propriété qui est en jeu. Ce qui a été fait avant ne nous regarde pas », se défasse-t-il.

Le CVM espère encore ouvrir le dialogue et parvenir à un terrain d'entente, au moins sur l'un des deux sentiers. Le dossier a été transmis à la Fédération du Club vosgien. « Nous allons nous battre pour garder l'ouverture des sentiers, qui permettent une itinérance douce et non invasive », réagit Joseph Peter, responsable de la commission environnement.

La commune reste en retrait, dans l'attente d'avoir en main tous les documents. « Ça me dérange, ce sont deux sentiers que les touristes utilisent beaucoup pour monter au Neuweiher », concède le maire Michel Dallet.

En Isère, l'interdiction d'accès aux Hauts de Chartreuse, décrétée par leur propriétaire, a suscité la mobilisation d'associations et d'usagers de la montagne. Une pétition en ligne a recueilli 38 250 signatures. Entre le droit de se promener dans les espaces naturels et le droit à la propriété privée, le débat est ouvert.

● **Grégoire Gauchet**

## ➔ CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2024

Nous avons déjà mis sur le blog du CV Rouffach le nouveau calendrier des activités pour 2024. **Inscrivez vous pour recevoir toutes nos informations:**

[www.clubvosgienrouffach.org](http://www.clubvosgienrouffach.org)

4 types de Randonnées proposés cette année :

- **Chaque mardi** : Le mardi reste notre sortie principale : randonnées pour tous, de niveau moyen, avec repas, ou tiré du sac ou les deux formules.
- **Un jeudi par mois, sortie Allegro** : Grande randonnée pour « grands » marcheurs !...
- **Un jeudi par mois, sortie Modérato** : Sortie "séniors" tout public, adaptée en durée et en dénivelé.
- **Le lundi soir, sortie Marche Nordique** : pour marcheurs confirmés, départ communiqué par la responsable.



## ➔ A NOS MARQUES... AFFICHEZ NOS COULEURS !..



**Mug vintage**, en métal, vert, sérigraphié, 350 ml. Tarif: **5,- € l'unité.**



**Badge**, 38 mm avec épingle. Tarif: **1,- € l'unité.**



**Casquette**, en coton, verte. Taille unique. Tarif: **8,- € l'unité.**

**Tour de cou**, taille 25 cm x 32 cm. Tarif: **3,- € l'unité**. Emballage individuel sous sachet biodégradable.



Si vous êtes intéressé par un de ces produits, envoyez nous un mail (avec votre téléphone à :

[club.vosgien.rouffach@outlook.fr](mailto:club.vosgien.rouffach@outlook.fr)



**Ce bulletin vous a intéressé ? Inscrivez vous à notre blog pour recevoir toutes nos informations: [www.clubvosgienrouffach.org](http://www.clubvosgienrouffach.org)**